

## contenu du message

de : [redacted]  
à : [enqueteublique.vendee3@orange.fr](mailto:enqueteublique.vendee3@orange.fr)  
date : 13/10/18 09:37  
objet : Enquête publique Parc éolien des Marzières  
pièce(s) jointe(s) : 1 fichier(s) [Chaligny 20...pdf \(151.58 ko\)](#)

Monsieur le Commissaire enquêteur,  
Vous trouverez ci-joint un courrier que je vous prie de joindre au registre de l'enquête publique.  
En vous remerciant,  
Alain Durante

Alain Durante  
Logis de Chaligny  
85320 Sainte Pexine

Monsieur le Commissaire-Enquêteur  
Mairie de Saint Jean de Beugné  
1 rue des Mottes  
85210 Saint Jean de Beugné

Sainte Pexine, le 13 Octobre 2018

Lettre envoyée par e-mail avec accusé de réception

*Objet : Courrier d'Observations sur le Registre de l'Enquête Publique concernant la demande d'autorisation présentée par la Société Centrale du Millard, soutenue par la société VOL-V relative à l'implantation et l'exploitation de 2 parcs éoliens (du Millard et des Marzières) situés sur les communes de Sainte Gemme la Plaine et Saint Jean de Beugné (Vendée).*

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Suite à la consultation des documents contenus dans le dossier de demande d'autorisation d'exploiter soumis à l'enquête publique, nous vous faisons part de nos observations sur le registre d'Enquête Publique, qui sont les suivantes :

. Je suis propriétaire d'une maison contemporaine de quatre pièces, située sur le lieu-dit Chaligny à Sainte Pexine. Cette maison est donnée en location.

Mes locataires actuels ayant appris l'existence du projet de parc éolien des Marzières et du Millard situé à proximité m'ont donné congé et viennent de partir.

. La croissance effrénée des parcs éoliens dans notre secteur devient intolérable et commence à compromettre la valorisation immobilière des habitations. Va-t-on voir en Vendée ce qui se passe dans la Somme où tout un village est à vendre ?

[http://www.francetvinfo.fr/france/bauts-de-france/somme/a-vendre-pour-cause-d-eoliennes-le-ras-le-bol-des-habitants-de-montagne-fayel\\_2230977.html](http://www.francetvinfo.fr/france/bauts-de-france/somme/a-vendre-pour-cause-d-eoliennes-le-ras-le-bol-des-habitants-de-montagne-fayel_2230977.html)

Avez-vous fait le bilan de la perte financière des propriétaires face aux gains pharaoniques des promoteurs ?

Un calcul rapide : 100 maisons de 150 000 € dévalorisées de 25% = 3 750 000 €. Est-ce tolérable ?

Va-t-il y avoir une caisse d'assurance prenant en charge ces pertes immobilières, financée par l'Etat et les promoteurs ?

. Les maisons impactées par la tempête Xynthia à la Faute en Vendée ont été rachetées par l'Etat.

On peut très bien imaginer qu'un avocat astucieux prenne prochainement cette idée en main...

Il faut évaluer les points de rupture qui inversent les situations.

Louis XVI n'a pas su anticiper la Révolution...

En espérant que votre sagesse calme la colère montante face au développement anarchique et injustifié des parcs éoliens dans notre secteur, veuillez agréer Monsieur le Commissaire enquêteur l'expression de ma considération distinguée.

